

Le budget—M. Deniger

du dépôt du budget pour l'année financière 1984-1985. J'ai dit «plaisir», monsieur le Président, parce que cet exercice financier marque le début de la période de consolidation des acquis de la politique économique du gouvernement.

En effet, déduction faite de l'inflation, la croissance au pays au cours de l'année dernière a été de 3 p. 100 et le nombre d'emplois créés, de l'ordre de 400.000. L'inflation, cette plaie des économies développées, a enfin été jugulée de manière incontestable, et je dirais même incontestée par mes collègues de l'opposition. Ces résultats ne sont certes pas le fruit du hasard, même si d'aucuns trouvent pénible de devoir l'admettre. Effectivement, les résultats que je viens de mentionner sont l'illustration la plus claire des bienfaits apportés par le budget de l'année dernière à la santé économique du pays.

Ce budget rehausse ma foi en cette institution parlementaire, car rares sont les députés qui n'ont pas vu de leurs commettants venir leur faire part des difficultés qu'ils éprouvaient, difficultés qui ont été corrigées dans le budget d'hier.

J'aimerais aujourd'hui partager avec mes collègues un grand nombre de ces réalisations qui dénotent chez le ministre des Finances (M. Lalonde) un talent que l'on trouve rarement chez bien des ministres, je veux dire savoir non seulement écouter, mais aussi agir.

J'écoutais il y a un instant les propos de l'ancien ministre des Finances du gouvernement progressiste conservateur parler des taux d'intérêt. Il en a parlé hier soir aux nouvelles; il en a reparlé ce matin à *Canada AM*. Je voudrais lui rappeler ce qu'il a dit le 15 novembre 1979, justement à propos des taux d'intérêt:

«Si nous avons des intérêts élevés, ce n'est pas par le désir du gouvernement, telle n'est pas notre politique. Comme personne ne tient à avoir des intérêts élevés, le gouvernement n'a pas pour politique d'en avoir. Mais tout simplement, c'est une chose à laquelle le gouvernement ne peut rien changer. Ce n'est pas une question de choix.»

Imaginez, monsieur le Président, quel aveu d'impuissance nous faisait alors le ministre des Finances de l'époque conservatrice. Nous avons pris les moyens pour réduire l'inflation et les taux d'intérêt. Ceux-ci ont baissé de plus de 50 p. 100 au cours des deux dernières années, et je crois que c'est tout à l'honneur du ministre des Finances.

Monsieur le Président, le budget que la Chambre est aujourd'hui invitée à étudier n'est ni plus ni moins que l'aboutissement d'une démarche fructueuse entreprise il y a dix mois. Les résultats, comme je l'ai dit, sont là. Il s'agit maintenant de les consolider, d'en assurer la continuité. Mais dans la grande tradition libérale, il ne pouvait être question de s'en tenir là. Il fallait également penser à ceux et à celles que la croissance avait momentanément oubliés, ceux et celles que la récession avait le plus durement frappés. Voilà pourquoi ce budget s'efforce également de tenir compte des véritables aspirations du citoyen ordinaire, de monsieur et de madame tout le monde. Tout d'abord, le budget s'efforce de continuer de restaurer le dynamisme de l'économie. Un exemple frappant parmi tant d'autres, monsieur le Président, est cette décision de surseoir à l'application de la taxe sur les recettes pétrolières supplémentaires. Bien qu'il s'agisse là d'une source importante de revenus pour le gouvernement, le ministre des Finances (M. Lalonde) n'a pas hésité de s'en priver au bénéfice du secteur privé. Le message est clair: Le gouvernement ne fera jamais passer ses propres intérêts avant ceux des sociétés qui génèrent la richesse de notre pays.

Pour stimuler l'économie il faut également stimuler les agents qui participent à l'activité économique. C'est là la clef du succès en matière de productivité. En 1984, l'investissement ne doit plus se limiter à la machinerie. Il doit couvrir les ressources humaines. Voilà pourquoi le gouvernement se propose d'aider les entreprises à sensibiliser leurs employés aux réalités de l'économie en les encourageant à faire participer cesdits employés aux profits générés par l'activité de leur unité économique. La coopération accrue qui s'ensuivra ne saurait que bénéficier à la qualité et à la compétitivité des produits canadiens à l'étranger.

Cette idée, monsieur le Président, n'est pas nouvelle. D'ailleurs, à la Chambre même le ministre d'État (Jeunesse) M^{me} Hervieux-Payette avait déposé, à l'époque, un projet de loi privé qui justement faisait état de cette réalité positive qui servira à augmenter la productivité et la richesse non seulement des employeurs, mais aussi de tous les employés. Par ailleurs, il faut rester dans le domaine de l'efficacité sur les marchés internationaux, et on ne saurait que louer la décision de créer un fonds pour l'aide et le commerce international. En effet, non seulement cela permettra à nos compagnies de respecter leurs engagements internationaux qui constituent la politique même de notre pays, mais ouvrira des marchés nouveaux aux entreprises qui sauront se montrer concurrentielles. Et combien de députés à la Chambre n'ont pas reçu la visite d'entrepreneurs qui voulaient justement percer au plan du marché international? Cette aide-là est une aide qui va générer des profits à nos compagnies, générer de l'emploi, ainsi qu'aider à relancer l'économie qui est bien amorcée, monsieur le Président.

Toutes ces initiatives sont certes importantes, nécessaires, voire cruciales même; mais on a déjà de la difficulté à concevoir ce qu'elles apporteront de positif à la situation des gens ordinaires.

Ce budget est selon moi dédié à ces personnes anonymes qui travaillent dur à faire de ce pays ce qu'il est, à savoir un lieu où il fait bon vivre. Avant toute chose, il attache une place prioritaire à la création d'emplois. Le budget précédent avait déjà consacré près de 3 milliards de dollars à l'aide à l'emploi. Le budget actuel augmente ces fonds de plus de 15 p. 100 pour un total de plus de 3.5 milliards de dollars. Les jeunes ne seront pas oubliés, monsieur le Président. En plus du milliard de dollars du dernier budget, on ajoute 150 millions de dollars immédiatement, ce sont des fonds supplémentaires qui viennent s'ajouter à cet indispensable effort, celui de redonner espoir à la jeunesse.

Un autre aspect du souci marqué du gouvernement actuel est de résoudre les problèmes des gens ordinaires en ce qui a trait aux mesures fiscales qui touchent à la petite et à la moyenne entreprise. Ces petites et moyennes entreprises constituent, en effet, la source majeure de création d'emplois au pays immédiatement. Il s'agit donc d'un secteur tout indiqué pour commencer à simplifier l'impôt et à stimuler l'économie. Désormais le compte dit des déductions cumulatives sera éliminé, ce qui réduira considérablement le nombre d'heures où les petits entrepreneurs sont contraints à s'affairer à cette paperasse administrative. De surcroît, ce fardeau administratif sera encore plus réduit grâce à la suppression de la distinction entre les revenus d'entreprises actives et ceux d'entreprises non actives. Au total, le petit entrepreneur aura à faire face à trois